

Discours du Syndic lors de la séance du Conseil communal du lundi 7 décembre 2015

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Au terme de cette année 2015 et à six mois de la fin de la législature, je tiens à vous exprimer les remerciements de la Municipalité pour la confiance accordée et vous dire sa considération pour tout le travail que vous avez accompli cette année.

Cette dernière séance de l'année m'offre le privilège et le plaisir d'adresser un grand merci à vous tous, membres du Conseil communal, pour votre engagement en faveur de notre Ville.

C'est aussi l'opportunité de dresser un rapide bilan de l'année écoulée.

La Municipalité a déposé 38 préavis et 16 rapports, soit 54 textes devant votre Conseil. Depuis le début de la législature, nous avons déjà déposé 250 préavis et rapports. Soit 25% de plus que pour la même période de la précédente législature. Au-delà des chiffres, il faut souligner l'importance des projets acceptés par le Conseil communal. Trois écoles, une piscine, des salles de sport, des structures d'accueil pour les plus petits, une auberge de jeunesse, un droit de superficie pour un EMS et un skate-park, tout cela et beaucoup d'autres préavis ont été votés en cette année 2015 et c'est un exploit!

Ce rythme soutenu confirme les besoins urgents et importants de notre ville en mutation, ce qui engendre aussi un important travail pour le personnel communal. Ce qui ne va pas sans provoquer parfois du stress ou des tensions.

Ce bilan souligne l'efficacité de notre administration communale. Car il ne faut pas sous-estimer l'intense activité déployée pour le fonctionnement de notre Ville et toutes les prestations à la population nyonnaise. Que nos collaborateurs et collaboratrices soient ici remerciés pour leur excellent travail et nos chefs de Service félicités pour leur remarquable sens des responsabilités.

En 2015, 37 projets ont été acceptés. Huit ont été refusés (dont quatre réponses à des postulats) et 11 ont été amendés.

Il s'agit d'un nombre inhabituellement important d'objets amendés ou refusés. Je me plais toutefois à souligner que les différentes sensibilités politiques au sein de cette assemblée n'ont que rarement engendré des clivages synonymes de blocages.

En 2015, la Municipalité a bien fonctionné:

Au cours des douze derniers mois la Municipalité a pris 820 décisions lors de 46 séances. Sans dévoiler le secret des délibérations, je peux vous préciser que les décisions sont presque toujours le résultat d'un consensus. Très rares sont les cas où il a fallu procéder à un vote.

Je tiens à remercier ici mes collègues de la Municipalité pour leur dévouement constant en faveur de nos concitoyens.

Enfin, je me plais à souligner la qualité de nos relations avec le Conseil communal. Je profite ici de remercier, au nom de la Municipalité, Jacky Colomb et Claude Farine, les deux présidents de votre Conseil en 2015. Je les remercie vivement pour leur collaboration très constructive dans un excellent climat de confiance. Et un grand merci aussi aux membres de votre Bureau et aux membres des deux commissions permanentes des Finances et de Gestion qui effectuent un énorme travail tout au long de l'année.

Regard sur le futur :

Après ces regards sur 2015, il nous faut évoquer les perspectives pour l'année à venir.

Il reste 19 préavis à l'étude, dont 8 déposés ce soir. Les commissions ont donc un menu copieux pour les prochaines semaines. Et ce n'est pas fini car de nouveaux préavis seront déposés au début de l'année 2016. La fin de la législature ne se fera pas en roue libre.

Sur le plan financier, on peut dire que la situation, sans être idéale, reste favorable. Nous sommes dans une région privilégiée par un remarquable développement économique, mais nous devons rester très attentifs. En effet, le budget 2016 est déficitaire et notre marge d'autofinancement est insuffisante pour faire face aux investissements déjà décidés ou à venir.

Le nombre de projets en cours de réalisation et plusieurs grands chantiers à l'horizon engendreront une augmentation de notre endettement.

Mais nous devons faire face à nos responsabilités. Des logements sont en construction. Certaines infrastructures vont accompagner ce développement, et il reste encore quelques efforts à consentir pour des équipements en faveur du sport, du social, de la culture ou du tourisme.

Les problèmes de la circulation automobile occasionnés par l'augmentation de la fréquence des bus aux ¼ d'heure sont pour la plupart résorbés, même si le sujet demeure une préoccupation des Nyonnais. Par contre, l'amélioration des transports publics est un point positif.

A vous toutes et tous, à mes collègues de la Municipalité, je voudrais vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année 2015. J'exprime le vœu que la prochaine campagne électorale soit une opportunité d'un débat riche mais digne sur les enjeux pour Nyon et ses habitants pour les prochaines années.

A l'issue de cette séance, la Municipalité a le plaisir de vous inviter à la traditionnelle verrée qui vous est offerte au Carnotzet communal.

Le public, tout comme les représentants de la Presse, que je salue et remercie au passage pour la couverture de nos travaux, sont évidemment les bienvenus.

Daniel Rossellat

Nyon, le 7 décembre 2015